

Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, pollution des sols et potentiel radon

code postal : 89340

Commune de **VILLENEUVE LA GUYARD**

code Insee : 89460

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

← n° DDE-SAUER-2006-0049 du mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels (PPRn)

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPRn oui non

PPR approuvé n° PREF-CAB-2002-0257 date 2 juillet 2002 aléa débordement de l'Yonne
 date aléa
 date aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R.125-24 du Code de l'environnement sont :

Note de présentation consultable sur Internet *
 Documents graphiques (cartes aléas, enjeux, zonage) consultable sur Internet *
 Règlement écrit consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPRn intègre des prescriptions de travaux : oui non

3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers (PPRm)

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPRm oui non

date : aléa :

Les documents de référence mentionnés à l'article R.125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPRm intègre des prescriptions de travaux : oui non

4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques (PPRt)

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPRt prescrit et non encore approuvé oui non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPRt approuvé oui non

date aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R.125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet *

consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPRt intègre des prescriptions de travaux : oui non

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R.563-4 et R.25-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n° 2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 zone 2 zone 3 zone 4 zone 5
 très faible faible modérée moyenne forte

Le document de référence mentionné à l'article R.125-24 du Code de l'environnement est :

<http://www.legifrance.gouv.fr> - Article D563.8-1 du code de l'environnement consultable sur Internet *

6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) : oui non

Les documents de référence mentionnés à l'article R.125-24 du Code de l'environnement sont :

<http://www.georisques.gouv.fr> consultable sur Internet *

7. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

La commune se situe dans une zone à potentiel radon classée de niveau 3 oui non

8. Cartographie de l'ensemble des risques (argiles, inondations, radon ...)

<http://www.georisques.gouv.fr>

9. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr> dans la rubrique : *Connaître les risques près de chez soi*

Date : 09/03/2006 - mai 02/2021

Le préfet de l'Yonne,